



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Réunion des présidents de clubs

17 octobre 2014

Rapport du président

Les résultats sportifs:

félicitations aux archers et aux équipes du département qui se sont distingués.

Le palmarès doit être mis sur le site

Réunions du comité directeur

Celui-ci se réunit régulièrement, l'actions des commissions a permis de mettre en place de nombreux stages et des actions diverses (trophées, challenges, ...)

Problèmes avec le CDFAS

Parmi tous les créneaux demandés en mai, peu ont été acceptés, il n'y avait rien pour les jeunes.

Après intervention du président, des solutions ont été trouvées, mais il a fallu modifier les créneaux horaires et les salles.

Les licences

La licence virtuelle est maintenant effective. Si elle ne comporte pas de photo, il pourra être demandé une pièce d'identité à l'archer lors du passage au greffe.

Il est impératif que les membres des bureaux des clubs soient tous licenciés dès le début de la saison, c'est une question d'assurance.

Si des archers non licenciés sont blessés ou causent un accident lors d'un entraînement, le président du club sera tenu comme responsable.

Les subventions

Les subventions attribuées au CNDP ont beaucoup chuté, cela va se répercuter sur les aménagements sportifs et les subventions accordées aux clubs et comités.

La trésorerie

RAS

Concours salle:

Un problème avec le spécial jeunes: le club de Montigny qui l'avait en charge ne peut pas l'organiser. Montmorency se propose de le faire sous condition de pouvoir obtenir la salle.

Calendrier extérieur

Celui-ci est établi en tenant compte des vœux des différents clubs

Des problèmes se posent suite aux exigences de certains, des dates imposées par la Ligue (DR, championnats régionaux)

Le calendrier sera diffusé aux clubs.

Remise des diplômes d'entraîneurs, des labels, des récompenses des Trophées et Challenges.

T-shirts d'entraîneurs

Pour ceux qui ont obtenu leur diplôme il y a un certain temps, comme ils n'ont pas reçu de T-shirt d'entraîneur, ils peuvent les commander auprès de la FFTA. Le département se charge de grouper les commandes.

Daniel Lecoq ayant démissionné de son poste à la commission formation, il lui est remis un cadeau en remerciement des services rendus depuis plusieurs années.

Pause

Rapport des commissions

Commission jeunes

Cette année encore le regroupement concerne une trentaine de jeunes, issus de 9 clubs.

Nous souhaitons en emmener le plus grand nombre vers le tournoi régional jeunes.

Une difficulté pour cadrer le calendrier extérieur: la Ligue n'a pas encore communiqué ses dates pour les étapes de ce TRJ, donc il est difficile de fixer l'étape extérieure de la DDJ et le 3D jeunes.

Commission sportive

Des modifications ayant été apportées aux règlements des Trophées et Challenges, les nouvelles versions vont être mises sur le site.

Des stages "duels" vont être mis en place, il faut s'inscrire rapidement pour qu'ils aient lieu (un minimum de participants est nécessaire)

Commission formation

Toutes les formations prévues sont en ligne

On constate une augmentation des inscriptions.

*** Formation entraîneur départemental.**

Cette formation n'est pas diplômante, mais elle permet d'encadrer à l'intérieur de son club.

Cela existe déjà dans d'autres départements.

Il est envisagé deux formations: avec viseur ou sans viseur.

*** Entraîneurs 1**

Les inscriptions pour la formation entraîneur 1 doivent parvenir avant le 20 décembre.

La remise à niveau des entraîneurs 1 est prévue vers le 21 juin.

Une session de rattrapage est prévue pour ceux qui n'ont que l'ancien diplôme "initiateur".

Commission informatique

Des modifications ont été faites sur le site pour le rendre plus pratique.

Commission arbitres

Les clubs organisateurs ne doivent pas oublier d'envoyer leur mandat à la Ligue.

Problème des départs du samedi: les arbitres arrivent dans le courant de la matinée, il faut donc leur prévoir un repas.

Il ya actuellement trois arbitres en formation (Argenteuil, Ermont, Villiers le Bel)

Commission sécurité

Attention: pour être couvert par l'assurance, la licence est obligatoire.

Lors de la formation des débutants, il est impératif d'insister sur la sécurité et la discipline.

Commission tradition

Le dossier de reconnaissance du Bouquet sera déposé le 6 décembre au ministère de la culture.

Le Bouquet 2015 aura lieu à Provins dont le site se prête bien à ce genre de manifestation.

Commission matériel

Nous avons un local matériel à Ermont. Il faut l'aménager. Pour cela Jean a besoin d'aide un samedi matin. Des dates seront proposées sur le site.

Assemblée générale du département

Elle aura lieu le 23 janvier 2015 et sera électorale.

Il faudra élire un nouveau membre au comité directeur. Un appel à candidature va être envoyé aux clubs (avec demande d'affichage) et mise sur le site.

Les candidatures doivent arriver au plus tard le 20 décembre au secrétariat du comité.

Fin de la réunion à 22h20